

Remaniement ministériel

samedi 22 juillet 2023

@cni59-non commercial



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



***Patrice Vergriete au Logement,
Sabrina Agresti-Roubache à la Ville***



**La CNL réagit aux nominations de Mr Vergriete et Mme Agresti-Roubache.
L'Etat doit se réengager dans le logement social et les quartiers !**

La CNL prend acte du changement de ministre du logement et de la volonté gouvernementale de se doter à nouveau d'un ministère de la Ville.

Bienvenue à Mr Patrice Vergriete et Mme Sabrina Agresti-Roubache que la CNL espère rencontrer dans les plus brefs délais.

Ces dernières semaines, les quartiers se sont embrasés. La lutte contre la crise du logement constitue dès lors un enjeu majeur pour restaurer dans notre pays un véritable pacte social et républicain. Elle appelle un réengagement fort de l'Etat dans le secteur, sur le plan politique comme financier.

Changement de cap ou poudre de perlimpinpin ?

Pourtant le dernier rapport de la cour des comptes sous prétexte de « renforcer la qualité de la dépense publique » n'hésite pas à préconiser l'abandon d'une politique nationale de construction massive de logements sociaux avec le risque bien réel de transformer les HLM en « ghettos ».

De même le rapport d'information présenté à la commission des finances, ce 19 juillet

par les députés de la majorité, Daniel Labaronne et Charles de Courson reprend le « couplet bien connu » sur l'effet inflationniste des APL et le besoin de fluidifier les parcours résidentiels dans le parc social, justifiant une nouvelle réduction des moyens octroyés au logement social.

La CNL s'oppose au désengagement financier de l'Etat qui se défait de ses responsabilités en matière de construction de logements sociaux sur les collectivités locales et est en train de privatiser une partie du parc HLM et. Elle condamne également l'absence de volonté manifeste du pouvoir à faire appliquer la loi SRU, pourtant essentielle pour que vive une véritable mixité sociale.

Aujourd'hui de nombreux foyers sont fragilisés par l'inflation, la hausse des loyers et du coût

de l'énergie. C'est pourquoi le logement ne peut être réduit à une notion comptable.

Il doit au contraire être restauré dans sa mission de pourvoyeur de solidarité et d'égalité sociale. C'est pourquoi la CNL milite pour une sécurité sociale du logement garante de l'autonomie et de l'épanouissement de tous-tes.

La CNL Montreuil le 20 juillet